

**Déclaration de la haute représentante, M<sup>me</sup> Federica Mogherini, au  
nom de l'Union européenne, sur la Journée des droits de l'homme, célébrée**

**le 10 décembre 2014**

Nous célébrons aujourd'hui la Journée des droits de l'homme, qui commémore l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme par l'Assemblée générale des Nations unies il y a 66 ans.

Le thème de la Journée internationale des droits de l'Homme de cette année - *Human Rights 365* - reflète l'aspiration que chacun de nous, où qu'il se trouve, à tout moment, puisse jouir pleinement de tous les droits de l'homme.

L'UE est déterminée à faire respecter ces droits. Il y a deux ans, nous avons adopté le cadre stratégique en matière de droits de l'homme et de démocratie, assorti d'un plan d'action, et nous avons désigné un représentant spécial de l'UE (RSUE) pour les droits de l'homme. Depuis, avec le soutien des États membres de l'UE, nous militons en faveur des droits de l'homme dans le cadre de plus de 40 dialogues sur ce thème menés avec des pays tiers et nous œuvrons aux côtés d'organisations régionales et multilatérales, parmi lesquelles l'ONU.

Le RSUE, M. Stavros Lambrinidis, coopère étroitement et de manière proactive avec des partenaires clés et soutient le rôle des organisations de la société civile dans le monde entier. Les délégations de l'UE suivent la situation, font rapport et interviennent sur les questions concernant les droits de l'homme, parfois dans des conditions très difficiles.

Nous avons obtenu des résultats importants, mais il reste encore beaucoup à faire. Un des points qui appellent une action de notre part est la torture. La Convention contre la torture a été adoptée par l'ONU il y a trente ans, jour pour jour, et pourtant cette forme de violence est encore largement pratiquée à travers le monde. Il convient que nous nous y attaquions de toute d'urgence.

Le renouvellement en 2015 de notre plan d'action en matière de droits de l'homme et de démocratie sera l'occasion de réitérer notre engagement et de nous attaquer à d'autres obstacles qui se posent à l'universalité et à l'indivisibilité des droits de l'homme.